Guide du parent

Camp de jour 2026

Thème de l'été : La course des Mondes

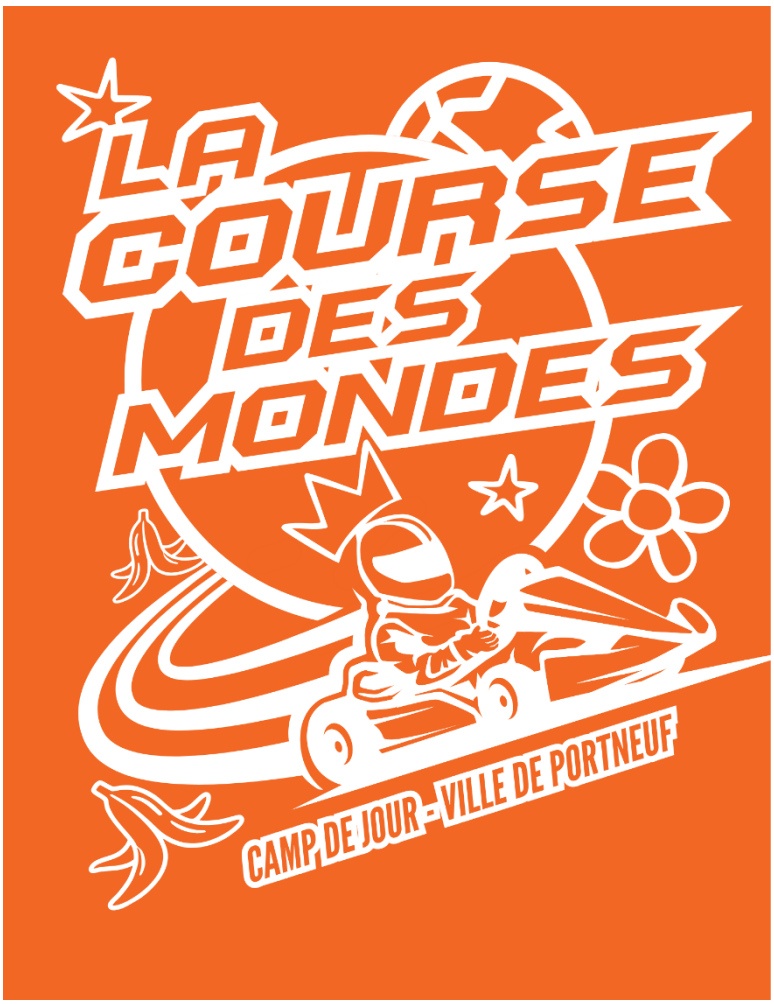


TABLE DES MATIERES

HORAIRE 2
SITES D'ACTIVITÉS 2
SEMAINES DU CAMP DE JOUR 3
RETARD OU ABSENCE 3
MATÉRIEL 4
CONTRÔLE DES DÉPARTS À LA FIN DE LA JOURNÉE 5
DÎNER ET COLLATION 5
NOIX ET ARACHIDES 6
MÉDICAMENTS 6
SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES 7
BAIGNADE 10
CODES DU CAMP DE JOUR 11
PROCÉDURE DE COMMUNICATION 15

HORAIRE

- Camp de jour (activités régulières) : de 9 h à 16 h.

- Service de garde du matin : de 7 h 30 à 9 h
- Service de garde du soir : de 16 h à 17 h 30.

SITES D'ACTIVITÉS

- **Service de garde ; Accueil et départ du camp de jour :**
 Carrefour municipal, salle 1, du 500, rue Notre-Dame.

- **Activités régulières et jeux d'eau :**
 Base de plein air, 451, boul. Gauthier.
 Les enfants se déplaceront en groupe depuis le Carrefour municipal, de manière sécuritaire, sous la supervision de l'équipe du camp de jour.

- **Gymnase (*journées de pluie*) :**
 École les Sentiers, 186 Avenue St Germain.
 Les enfants se déplaceront en groupe depuis le Carrefour municipal, de manière sécuritaire, sous la supervision de l'équipe du camp de jour.

SEMAINES DU CAMP DE JOUR

Semaine #1 : du 29 juin au 3 juillet

Semaine #2 : du 6 juillet au 10 juillet

Semaine #3 : du 13 juillet au 17 juillet

Semaine #4 : du 20 juillet au 24 juillet

Semaine # 5 : du 27 juillet au 31 juillet

Semaine # 6 : du 3 août au 7 août

Semaine # 7 : du 10 août au 14 août

RETARD OU ABSENCE

- **Arrivée après l'heure de début des activités (9h00)** : Contactez l'équipe de coordination, donnez la présence de votre enfant à l'accueil puis nous vous indiquerons à quel endroit vous devrez aller le déposer. Assurez-vous qu'il ait rejoint son groupe avant de repartir.

- **Retard à une sortie :** Le bus n'attend pas. Si votre enfant a raté l'autobus, vous ne serez pas remboursé et devrez garder votre enfant avec vous toute la journée.

- **Départ avant l'heure de fin des activités (16h00)** : Si vous prévoyez récupérer votre enfant en cours de journée, veuillez-nous en prévenir le matin. Pour récupérer votre enfant en cours de journée, contactez l'équipe de coordination et **passez ensuite par la table d'accueil** pour qu'on vous guide ou qu'on vous indique où votre enfant se trouve.

- **Départ après l'heure de fin des activités (16h00) :** Dans le cas où votre enfant n'est pas inscrit au service de garde et qu'il n'a pas quitté les activités régulières à l'heure indiquée, il sera automatiquement pris en charge par l'équipe du service de garde. À ce titre vous devrez vous acquitter d'une inscription au service de garde pour la semaine en cours.

- **Départ après l'heure de fin du service de garde (17h30) :** Dans le cas où votre enfant n'a pas quitté le camp à la fin de la période de service de garde, il sera provisoirement pris en charge par notre équipe. À ce titre des frais de 10$ par tranche de 15 minutes vous seront facturés.

Absence : le camp de jour ne fait pas de vérifications d'absences. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre enfant est bien arrivé au camp et pris en charge par l'équipe.

MATÉRIEL

À APPORTER
Obligatoire (tous les jours)
• Boite à lunch avec « ice pack* »
• Diner santé **froid***
• Deux (2) collations santé
• Jus
• Bouteille d'eau ou gourde identifié
• Maillot de bain et serviette identifié
• Chapeau ou casquette identifié
• Vêtement de rechange identifié
• Crème solaire identifié
Obligatoire (en sortie)
• T-shirt du camp de jour *(en sortie ET LE PREMIER JOUR DU CAMP)*
• Matériel spécifique aux sorties et activités spéciales (voir détails section Sorties)
Au besoin
• Vêtements de pluie (Imperméable, bottes) identifié
• Chandail chaud à manches longues pour les matinées fraîches identifié

***Aucun frigo ni de micro-ondes disponible**, merci de prévoir un repas froid et l'ajout de « ice pack » pour assurer une bonne conservation des aliments durant toute la journée.*

INTERDIT
• Jupes, robes et short très court**
• Gougounes et « Crocs » (sauf à la piscine et aux jeux d'eau)
• Vêtement affichant des messages négatifs ou violents
• Gilet court (type bedaine)
• Jeux et objets personnels de la maison** (cartes, peluches,etc.)
• Cellulaire ou autres appareils électroniques (montres, tablettes etc.)

***Certains vêtements et matériels sont interdits afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives. De plus, nous insistons : les jeux de la maison sont interdits afin d'éviter disputes, pertes et pleurs. Le camp de jour n'est pas responsable des bris et pertes occasionnées.*

Il est important d'identifier clairement tout le matériel de votre enfant à son nom.

CONTRÔLE DES DÉPARTS À LA FIN DE LA JOURNÉE

Le départ est contrôlé afin d'assurer la sécurité des participants.

- Pour récupérer votre enfant, merci de vous présenter à la table de présence. Un membre de l'équipe vérifiera votre identité ou celle de la personne qui souhaite récupérer l'enfant. Une pièce d'identité peut être demandée, à notre discrétion.

- **Seules les personnes dont le nom apparaît dans le questionnaire**, complété lors de l'inscription, seront autorisées à venir chercher votre enfant au camp. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit récupérer votre enfant, vous devez nous en aviser avant et l'ajouter à la liste par la suite. Vous comprendrez que **nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite sur cette liste.**

- Conformément à l'autorisation que vous avez préalablement donnée, votre enfant est autorisé à partir à pied ou à vélo à 16 h 00 seulement ou à l'heure que vous aurez indiquée au coordonnateur. Avant de partir, votre enfant devra aviser l'animateur chargé du contrôle des départs.

- Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des activités régulières. Merci d'informer le matin même, l'animateur responsable de votre enfant ou le coordonnateur de votre heure d'arrivée.

DÎNER ET COLLATION

- Période de dîner : de 12 h 00 à 13 h 00. Les animateurs dînent avec les enfants.

- Une période est réservée pour une collation en avant-midi et les enfants sont libres de prendre une autre collation vers la fin de la journée.

- Mis à part les jeunes qui ont l'autorisation de retourner dîner à la maison, votre enfant demeure au camp toute la journée et ne peut donc pas en sortir pour aller chercher de la nourriture à la maison ou à un autre endroit. **Il est donc important de lui fournir la nourriture suffisante pour tenir durant toute la journée et toutes les activités.**

- Pour des raisons d'allergie, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture.

- **Si votre enfant a une allergie ou une intolérance, veuillez-vous assurer d'avoir enregistré cette information dans la fiche santé de l'enfant (à l'inscription)** et l'avoir communiqué au coordonnateur et l'animateur de votre enfant.

- Évitez les contenants de verre svp!

Suggestion de boîte à lunch :

- Deux (2) jus de fruits (sans sucre) et une bouteille d'eau (2 bouteilles d'eau journée chaude et sortie)
- Nourriture santé, c'est-à-dire des bons aliments (fruits, légumes, protéine, etc.)
- Un repas principal santé qui saura soutenir votre enfant le reste de la journée.

Pour plus d'idées santé : www.tremplinsante.ca/recettes/

NOIX ET ARACHIDES



ATTENTION : Cet été, les noix et autres produits à base d'arachides sont interdits au camp de jour en raison d'allergies sévères chez certains jeunes inscrits cet été.

Un suivi rigoureux sera fait auprès des personnes allergiques et des mesures seront prises afin que ces derniers soient bien accompagnés. Il est possible que des restrictions par groupe soient appliquées selon la gravité d'une allergie. À ce moment, les parents concernés seront contactés.

Dans le cas où votre enfant est atteint d'une allergie sévère aux noix, il est primordial de l'indiquer au coordonnateur même si vous l'avez indiqué dans votre formulaire santé lors de l'inscription.

MÉDICAMENTS

Tous les médicaments prescrits doivent être remis au coordonnateur du camp de jour à l'arrivée. Les médicaments seront distribués à l'enfant par son animateur responsable, selon la posologie indiquée dans la fiche santé complétée par le parent en début d'été. Les médicaments seront remis aux parents à la fin de la journée ou de la semaine, selon le cas.

Une autorisation de prise d'un médicament **devra être signée au préalable** par le parent ou le tuteur de l'enfant.
Veuillez contacter le coordonnateur pour obtenir le formulaire d'autorisation à compléter.

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

Plusieurs sorties et/ou activités spéciales sont programmées durant l'été.

- Celles-ci sont incluses dans le cout d'inscription. Pour cette raison, **aucun remboursement ou ajustement de tarif n'est possible,** même si votre enfant n'y participait pas pour quelque raison que ce soit.

- Certaines sorties/activités s'adressent à une catégorie d'âge précise. L'ensemble de la programmation est établi selon plusieurs critères et contraintes. Il n'est donc pas possible d'obtenir une dérogation ou exception afin de participer à une activité qui n'est pas proposée au groupe d'âge de votre enfant (même dans le cas de frères et sœurs d'une même famille, mais de groupe d'âge différent). Soyez cependant assuré que nous travaillons au mieux pour proposer une offre adéquate et équitable à tous.

- **Accompagnateurs bénévoles recherchés :**
 Pour certaines sorties ou activités spéciales, nous donnons la possibilité à certains parents d'accompagner nos groupes afin d'améliorer la sécurité et l'encadrement.
 Vous souhaitez devenir accompagnateur le temps d'une sortie :
 - L'autobus assurant le transport du groupe peut vous être mis à disposition dans certains cas. Mais la plupart du temps, nous vous demanderons de nous accompagner en utilisant votre propre moyen de transport, car en cas d'urgence, vous devenez une personne autonome avec voiture, qui pourra grandement aider à gérer des situations particulières. La capacité d'accueil des autobus pourrait ne pas nous permettre d'accepter des personnes supplémentaires. *Veuillez-vous renseigner auprès du coordonnateur pour avoir les détails.*
 - Le cout d'accès ou de participation à une activité est à votre charge. Cependant, certaines activités nous offrent la gratuité pour certains accompagnateurs. Si c'est le cas, vous pourrez en bénéficier ou bénéficier du tarif de groupe. *Veuillez-vous renseigner auprès du coordonnateur pour avoir les détails.*
 - Enfin, nous vous demandons de vous rendre disponible pour toute la durée de la sortie et non une partie seulement.

 Pour voir si une sortie ou activité nécessite la présence d'accompagnateurs supplémentaire, veuillez-vous référer au calendrier de sortie plus bas.

 - **Calendrier de sortie :** Sujet à changement sans préavis selon les contraintes logistiques ou météorologiques. Veuillez vérifier la dernière mise à jour auprès de l'équipe de coordination.

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5
	Jeudi	**Mercredi**	**Mardi**	**Mardi**	**Mardi**
	2 juillet	**8 juillet**	**14 juillet**	**21 juillet**	**28 juillet**
Sortie ou activité spéciale	**Educazoo**	**Aquaparc H2O**	**Jeux inter-camp Donnacona**	**Piscine Donnacona, Quilles et Parc Donnacona**	**Imaginarius**
Groupe d'âge	Tous	Tous	Tous	Tous	4-6
Heure activité	9h – 15h30	10h30 – 14h30	10h – 15h15	10h – 15h15	10h – 12h30
Départ du bus	-	**9h15**	**9h30**	**9h30**	**9h15**
Retour du bus (approximatif)	-	15h45	15h45	15h45	13h15
Lieu	Carrefour municipal	4150 Rang Saint-Charles Trois-Rivières QC G9B 7W9	300, rue de l'Église, Donnacona	304 rue de l'Église Donnacona, Québec G3M 1Z5	1100 rue Bouvier #130 Québec, QC G2K 1L9
Matériel spécifique à avoir		• Bouteille d'eau • Crème solaire • Chapeau • Lunch froid (sans contenant de vitre) • Vêtements de baignade • Accessoire de baignade (Serviette, Sandales...) • **VFI (selon âge et niveau) - voir détail section baignade**	• Bouteille d'eau remplie • Crème solaire • Chapeau • Lunch froid / collation • Crème anti-moustique au besoin	• Bouteille d'eau • Crème solaire • Chapeau • Lunch froid (sans contenant de vitre) • Vêtements de baignade • Accessoire de baignade (Serviette, Sandales...) • **VFI (selon âge et niveau) - voir détail section baignade**	• Bouteille d'eau remplie • Crème solaire • Chapeau • Lunch froid • Crème anti-moustique au besoin • Collations
Accompagnateurs bénévoles recherchés	-	**OUI**		**OUI**	

	Semaine 5	Semaine 5	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 7
	Mardi	Jeudi	Jeudi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	28 juillet	30 juillet	30 juillet	4 août	13 août	14 août
Sortie ou activité spéciale	**Bastonville**	**Soirée Cinéma**	**Nuit au Camp**	**Village Vacances Valcartier**	**Educazoo & Katag**	**Fête de fin d'été**
Groupe d'âge	7-11	7 - 11	10 - 11	Tous	Tous	Tous
Heure activité	10h – 12h	19h – 21h30	19h – 9 h le lendemain	10h – 14h30	13h - 15h	12h- 16h
Départ du bus	-	-	-	**9h15**	-	-
Retour du bus (approximatif)	-	-	-	15h45	-	-
Lieu	100 rue Saint-Arthur, Portneuf	Carrefour municipal & Parc des Ancêtres	Carrefour municipal & Parc des Ancêtres	2280, boulevard Valcartier Valcartier (Québec) G0A 4S0	Carrefour municipal	Base de plein air
Matériel spécifique à avoir	• Bouteille d'eau remplie • Crème solaire • Chapeau • Lunch froid • Crème anti-moustique au besoin Collations	**Votre enfant doit avoir souper avant son arrivée au Carrefour** Les 4 – 6 ans pourront participer à la soirée cinéma uniquement s'ils sont accompagnés d'un parent.	**Votre enfant doit avoir souper avant son arrivée au Carrefour** • Pyjama, brosse à dent, dentifrice, vêtement de rechange et tout le matériel régulier nécessaire pour le lendemain • Oreillers, couvertures, sac de couchage, matelas de sol, tout matériel pour la nuit	• Bouteille d'eau • Crème solaire • Chapeau • Lunch froid (sans contenant de vitre) • Vêtements de baignade • Accessoire de baignade (Serviette, Sandales...) **VFI (selon âge et niveau) - voir détail section baignade**	• Bouteille d'eau remplie • Crème solaire • Chapeau • Collation • Lunch froid (sans contenant de vitre)	• Collations • Bouteille d'eau remplie • Chapeau • Crème solaire • Crème anti-moustique au besoin
Accompagnateurs bénévoles recherchés			**OUI**	**OUI**		**Parents invités à la fête !**

BAIGNADE

- Certaines sorties incluent des activités de baignade. Les activités de baignade seront autorisées à l'enfant selon son niveau de natation, son âge ainsi que l'autorisation parentale reçue.

- **Âge :** la veste de flottaison (VFI) est obligatoire pour les enfants de 7 ans et moins. Aucune dérogation ou exception ne peut être faite.

- **Niveau de natation : le parent est responsable de mesurer le niveau de natation de l'enfant** avant de partager au camp de jour son autorisation à participer à une période de baignade. Afin d'évaluer les habiletés de nage des participants, la Société de sauvetage recommande de se baser sur la norme canadienne « nager pour survivre », qui devrait être la norme minimale de compétence pour tous les enfants. Pour être considéré comme un bon nageur, la distance minimale qu'un jeune doit être en mesure de parcourir en partie profonde correspond à deux fois la largeur la plus grande d'un bassin.

- **Autorisation :** L'autorisation vous a été demandée dans le formulaire d'inscription. Nous avons donc déjà reçu votre autorisation.



Si votre enfant ne sait pas nager, si son niveau n'est pas suffisant, ou s'il a 7 ans et moins **vous avez l'obligation de lui fournir une veste de flottaison (VFI) pour les activités de baignade.** Les VFI ou autres vêtements de flottaison disponibles doivent être adéquats, adaptés à la taille et au poids des participants, et recommandés par Transport Canada.



Si vous n'autorisez pas votre enfant à participer à l'activité de baignade, votre enfant ne participera pas à l'activité. Lors d'une sortie de baignade (ex : *Ile St-Quentin, Parc H2O*), nous ne pourrons pas garder l'enfant au camp de jour. Il devra rester avec vous.

CODES DU CAMP DE JOUR

Chaque enfant et chaque employé du camp de jour sont tenus de respecter le code de vie, le code d'éthique et le code vestimentaire du camp de jour. Il en va de la bonne ambiance et du bon fonctionnement des activités quotidiennes.

Code de vie

- Je suis **poli(e)** quand je parle à quelqu'un;
- Je pose des **gestes pacifiques** envers les autres;
- Je **respecte** les autres, le matériel et l'environnement;
- Je n'apporte **pas de jouets** ou d'objets **de la maison** sans une demande spéciale de la coordination du camp.

Code vestimentaire

- Vêtements confortables pour bouger.
- Culotte courte (minimalement à la **mi-cuisse**).
- Gilet à manches courtes (pas de chandail bedaine ou transparent). Camisole autorisée de style sportif, éviter les décolletés.
- Le port du bikini est interdit pour les animateurs, sauf avec un chandail de nage (lycra) pour le haut du corps.
- **Souliers** et sandales **fermés** avec attache obligatoire (« Crocs » non permis).
- Le port de lunettes solaires est toléré sauf lors de discussions avec un parent (pour les animateurs).
- Casquette ou chapeau pour protéger du soleil (**obligatoire pour les enfants**).
- Vêtements et sous-vêtements de rechange pour les plus petits.

Code d'éthique

- Toute consommation d'alcool ou de drogue est interdite.
- Toute consommation ou présence de boissons énergétiques est proscrite.
- La cigarette ou vapoteuse est interdite pendant les activités du camp.
- Le langage et les discussions vulgaires et immoraux sont à proscrire.
- Le code de vie doit être appliqué pour tous.
- Une tenue vestimentaire appropriée est de mise.
- Une absence non motivée, un retard ou une sortie non autorisée du camp de jour pendant les activités ne sont pas tolérés (les parents doivent informer la coordination du camp pour toute absence de leur enfant).

- Toutes situations d'abus (physique, mental ou sexuel) seront automatiquement sanctionnées par le congédiement.
- Le cellulaire et tout autre objet électronique ne sont pas autorisés au camp, mis à part exceptions accordées par le coordonnateur.
- La surveillance constante des enfants est prioritaire, et ce, même pendant les collations et l'heure du dîner.
- Les animateurs ne devraient pas être amis avec des jeunes en dehors du camp. Ils ne devraient donc pas accepter que les jeunes participent à des activités avec eux en dehors du camp (feu, party, etc.) et de ne devraient pas les accepter comme « amis » sur les réseaux sociaux. Si vous êtes témoin d'une situation du genre, en aviser le coordonnateur.

Procédures d'intervention

Afin de maintenir un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous, des procédures sont mises en œuvre et des sanctions sont prévues pour encadrer et gérer avec cohérence les interventions consécutives au non-respect des codes en vigueur.

Les avertissements sont donnés par l'équipe de coordination.

Étape d'intervention pour un participant :

- 1er avertissement au jeune :

L'animateur envoie l'enfant au coordonnateur. Un billet disciplinaire (doit être signé par les parents) est remis au jeune et ce dernier est avisé qu'il peut être privé d'une sortie ou activité spéciale s'il ne change pas son comportement.

- 2e avertissement au jeune :

L'enfant se voit remettre un second billet disciplinaire (doit également être signé par les parents). Les parents sont contactés afin d'être informés de la situation. Si le comportement perdure, l'enfant sera privé d'une sortie ou d'une activité spéciale.

- 3e avertissement au jeune :

L'enfant est privé d'une sortie ou activité spéciale et ne peut bénéficier des services du camp de jour cette journée-là (sans remboursement). Les parents sont contactés pour être de nouveau informés du comportement déviant de leur jeune et doivent signer un troisième billet disciplinaire.

- 4e avertissement au jeune :

Dans le cas où le jeune ne changerait toujours pas son comportement, les parents seront contactés et chaque cas sera étudié et traité individuellement par le coordonnateur du camp de jour et la directrice aux loisirs avec l'aide des moniteurs impliqués.

Des sanctions plus sévères peuvent être envisageables, notamment l'expulsion pour le reste de l'été sans remboursement des frais d'inscriptions aux parents.

Étapes d'intervention pour le personnel* :

- 1er avertissement à l'animateur :

Un avertissement verbal et écrit est fait et remis par le coordonnateur à l'animateur et ce dernier devra corriger la situation.

- 2e avertissement à l'animateur :

Un second avertissement verbal et écrit est fait et remis par le coordonnateur à l'animateur et une rencontre avec l'animateur, le coordonnateur et la directrice du service des loisirs a lieu. Une entente est convenue et signée entre l'animateur et le service du terrain de jeu (Ville de Portneuf) indiquant les correctifs à apporter de la part de l'employé.

- 3e avertissement à l'animateur :

Une seconde rencontre avec l'animateur, le coordonnateur du camp et la directrice du service des loisirs a lieu et l'animateur est suspendu de façon temporaire ou permanente selon la gravité du manquement.

- 4e avertissement à l'animateur :

Un renvoi définitif par la direction du camp a lieu.

** Dans l'application, l'âge du participant et le contexte sont pris en considération.*
Selon la gravité du geste, une suspension sans solde ou le congédiement peuvent être décrétés.

PROCÉDURE DE COMMUNICATION

Le camp de jour dispose d'une équipe complète à votre service. Veuillez-vous rapporter à la liste ci-dessous pour obtenir les coordonnées de ses membres ainsi que leur champ d'action.

	Motif de l'appel
Raphaelle Perron (SNOOPY) 581-909-2292 campdejour@villedeportneuf.com	• Arrivée tardive (après le début des activités) • Départ plus tôt • Informer d'une urgence
Carolanne Kingsborough (VANILLE) 581-992-1554 campdejour@villedeportneuf.com	• Arrivée tardive (après le début des activités) • Départ plus tôt • Informer d'une urgence
N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a quoi que ce soit. Les coordonnateurs du camp de jour peuvent être joints en tout temps durant les heures de camp et du service de garde.	
Julien Pertin (« Paradox ») **Directeur des Loisirs de la culture et de la vie communautaire** **581-985-9130** 418-286-3844 #13 loisirs@villedeportneuf.com	• Urgence • En l'absence du coordonnateur
Secrétariat de l'Hôtel de ville 418-286-3844 info@villedeportneuf.com	• Questions générales • Inscription • Paiement • Modification de fiches santé